

# Procès Verbal : Réunion du Conseil Municipal

## Jeudi 2 mai 2024

**Date de convocation :** 27 avril 2024

**Etaient présents :** MM. et Mmes B. Cavet, A. Debeugny, F. Debeugny, B. Deleau, C. Denizart, C. Dumortier, J-P Huet, P. Le Guellec.

**Était excusé :** M. X. Hein.

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 20 h 15 sous la présidence de M. François Debeugny.

M. Patrick Le Guellec est désigné secrétaire de séance.

### Communication du Maire

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 7 juin 2024 à 20 h 45 à la mairie.
- La mairie sera fermée le vendredi 10 et samedi 11 mai.
- Une rencontre du « Réseau des femmes élues de la Somme » aura lieu le mercredi 15 mai.

### Travaux des commissions :

#### *Administration générale, finances, éducation*

- Concernant les dégradations survenues sur les coussins berlinois situés rue Fursy Lesage, l'expert est passé le jeudi 2 mai. Nous attendons le rapport d'expertise, afin de remettre en état le ralentisseur.
- La commission communale des impôts directs s'est réunie le 13 avril 2024 à 11h.
- M. le Maire donne lecture du courrier du CDG 80, précisant que les collectivités et établissements territoriaux disposent obligatoirement d'un service de médecine préventive ayant pour mission d'assurer le suivi médical des agents. Pour répondre à cette obligation, le Centre de Gestion a créé un service de médecine préventive constitué d'une équipe pluridisciplinaire. La commune adhère déjà au service de médecine, mais il convient d'actualiser la convention en tenant compte de l'évolution de la réglementation et des pratiques. Après en avoir délibéré le CM autorise M. le Maire à signer la nouvelle convention. Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024, celle-ci est renouvelable par tacite reconduction sur une durée de 3 années.
- Suite aux diverses dégradations ou détériorations de biens publics intervenues sur la commune, M. Le Guellec a déposé plainte à la gendarmerie.
- Les tours de garde pour les élections européennes qui auront lieu le 9 juin sont attribués.
- La commission pour la révision de la liste électorale se réunira le jeudi 16 mai à 20h à la mairie.
- La loi n°2023-1380 du 30/12/2023 précise que le métier de secrétaire de mairie est requalifié en « secrétaire général de mairie. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2028, dans les communes de moins de 2000 habitants, le maire nomme un agent de catégorie B pour assurer les fonctions de secrétaire général de mairie. Un dispositif dérogatoire jusqu'au 31 décembre 2027 permet la promotion interne des adjoints administratifs principaux dans un cadre d'emplois de la catégorie B. M. le Maire précise qu'il utilisera cette disposition transitoire, des que Mme Hérault (secrétaire de mairie de la commune) sera promue adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, afin de prendre l'arrêté de requalification.

- M. le Maire donne lecture du courrier de la FDE 80 (Fédération Départementale d'Energie de la Somme) qui souhaite changer de dénomination pour devenir « Territoire d'Energie Somme ». Il appartient aux communes adhérentes de se prononcer sur ce changement de dénomination. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal se déclare défavorable au changement de dénomination de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme.
- M. le Maire informe le CM que deux tentes de réception et des chaises seront prêtées à l'école de musique Amadeus le week-end du 22 juin. Messieurs B. Deleau, B. Cavet et F. Debeugny assureront le transport et le montage vendredi 21 juin à 14 h et le retour le dimanche 23 juin à 11 h.

### **Commission Communale d'Actions Sociales**

- Une réunion d'information ayant pour thème « la protection sociale complémentaire » organisée par le CDG 80 aura lieu le jeudi 16 mai. Mme Hérault, secrétaire de mairie et M. Le Guellec représenteront la commune.

### **Communication, Relation, Loisirs**

- Concernant la cérémonie du 8 mai, le rendez-vous est fixé à 11h au monument. L'invitation à cette commémoration sera distribuée ce vendredi aux habitants. Le vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes.
- Pour la fête locale, la messe aura lieu le lundi 20 mai à 10h30. L'école de musique Amadeus de Boves est retenue pour l'animation musicale de l'apéritif concert, ce même lundi à partir de 11h30. Les invitations seront distribuées prochainement aux habitants.
- La réunion des associations locales a eu lieu le 30 avril. Plusieurs points ont été présentés : L'organisation de la fête locale, le nettoyage de la salle des fêtes, les demandes de subventions et les publications pour le Cachy Infos.
- Le prochain Cachy Infos sortira le 17 mai. La rédaction des différents articles est attribuée aux membres de la commission. Mme Denizart se charge de rédiger l'éditorial. La commission se réunira le 14 mai à 20h30 pour la relecture.

### **Urbanisme**

- Les travaux sur le réseau d'éclairage public ainsi que le passage aux leds sont terminés. La réception des travaux aura lieu prochainement.
- M. le Maire informe le CM que la société Denis Promotion a déposé la déclaration d'achèvement de chantier concernant le lotissement « le Haut de la Carrière ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h13.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Le Secrétaire,

François Debeugny

Patrick Le Guellec